

**PV De carence de
L'Assemblée Générale Extraordinaire
Du samedi 1^{er} juin 2019 à 18h**

Les membres du Conseil d'administration et les adhérents se sont réunis ce jour, à 18h, sur convocation du président, adressée par la secrétaire générale, conformément aux statuts.

Après consultation de la liste d'émargement, le président constate que 74 adhérents sont présents ou représentés. Le quorum des 2/3 des 8396 adhérents présents ou représentés n'étant pas atteint, l'Assemblée Générale Extraordinaire (AGE) ne peut délibérer.

Nombre d'adhérents de l'association : 8 396

Nombre d'adhérents présents : 31

Nombre d'adhérents représentés : 43

Les adhérents seront convoqués à nouveau pour une AGE sans quorum, le samedi 29 juin 2019, à Montpellier.

Le Président
Nicolas NOGUIER



La Secrétaire Générale
Marie-Claude FARCY

